

Plan de Réponse Humanitaire du Burundi : 182 millions USD sollicités en 2022

@rib News, 23/04/2022 - Source OCHA La communauté humanitaire au Burundi recherche 182 millions de dollars américains pour apporter une aide d'urgence à 947 000 personnes dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants. Ces personnes font partie des plus vulnérables parmi la population dans le besoin estimé à 1,8 million de personnes par la prise en compte des besoins humanitaires, soit une diminution de 22 pour cent comparativement à 2021.

Cet appel de fonds vise à mobiliser les financements nécessaires pour la mise en œuvre du Plan de réponse humanitaire de 2022 lancé aujourd'hui par le Secrétaire permanent du ministre des Affaires Étrangères, Monsieur Ferdinand Bashikako, et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Monsieur Damien Mama, en présence des hauts cadres du Gouvernement, ainsi que des membres du corps diplomatique et de nombreux représentants des donateurs, des organisations humanitaires, du secteur privé et des médias. La réduction du nombre de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire dans le pays est un signe encourageant. Cependant, une mobilisation plus accrue de la communauté internationale à soutenir la réponse humanitaire ainsi que les solutions durables est aujourd'hui nécessaire pour sortir les personnes affectées de la situation de vulnérabilité tout en renforçant leur capacité de résilience. « En 2021, seulement 36,7% des fonds requis ont été réunis par la communauté humanitaire. Ce faible niveau de financement a impacté la qualité et le niveau de la réponse humanitaire. Malgré ce déficit de financement, la communauté humanitaire a pu apporter une assistance multisectorielle à 583 000 personnes, soit 55 pour cent de la cible du HRP 2021 » a affirmé le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi, M. Damien Mama. Des besoins humanitaires importants persistent en raison de la combinaison des effets des catastrophes naturelles liées au changement climatique, du retour continu de réfugiés burundais en provenance des pays voisins depuis le second semestre de 2021, de la résurgence de certaines maladies à potentiel épidémique telles que le paludisme et la rougeole et de l'impact socio-économique de la pandémie de Covid-19. Le plan de réponse humanitaire de 2022 cible 572 000 personnes touchées par les conséquences des inondations ou du déficit hydrique, 154 000 réfugiés burundais rapatriés, 116 000 personnes déplacées internes et 105 000 réfugiés au Burundi. Au total, 80 partenaires opérationnels participent au Plan de réponse humanitaire 2022. Cette présence importante et variée, composée d'agences des Nations-Unies, d'ONG internationales et nationales et des mouvements de la Croix-Rouge, est cruciale pour répondre, en appui aux actions du Gouvernement, aux besoins les plus pressants. L'année dernière, les efforts conjoints du Gouvernement et des partenaires humanitaires soutenus par les donateurs ont permis d'assister près de 583 000 personnes -soit plus de 55 pour cent de la cible- avec seulement 36,7 pour cent des fonds requis réunis. Burundi : Plan de réponse humanitaire 2022 (mars 2022) Avant-propos Malgré une amélioration sensible de la situation humanitaire au Burundi, des besoins importants sont signalés pour les populations les plus vulnérables en 2022. Lors de mes missions sur le terrain, j'ai pu observer ces besoins, m'entretenir avec les personnes affectées et bénéficiaires de l'assistance, et constater le travail essentiel du Gouvernement burundais et de ses partenaires humanitaires dans la mise en œuvre de la réponse. J'ai l'honneur de vous présenter le Plan de réponse humanitaire (HRP) pour l'année 2022. Celui-ci est basé sur une analyse approfondie des besoins, publiée dans le document de l'Analyse des Besoins Humanitaires (HNO). L'année 2021 a été marquée par la survenance de catastrophes naturelles cycliques, une intensification des rapatriements de réfugiés burundais par rapport aux années précédentes, la résurgence de certaines épidémies telles que le paludisme et la rougeole, ainsi que l'impact socio-économique de la pandémie de Covid-19. De janvier à décembre 2021, les interventions humanitaires ont atteint 583 000 personnes, soit 55 pour cent de la cible du HRP 2021. Les efforts de réponse ont été limités par le manque de financement du HRP, avec seulement 36,7 pour cent des fonds requis réunis. Les besoins humanitaires au Burundi vont globalement croître en 2022, même s'ils restent à des niveaux nécessitant une réponse robuste et coordonnée. En 2022, les partenaires humanitaires estiment que 1,8 million de personnes auront besoin d'une aide humanitaire, soit 13 pour cent de la population du Burundi. Parmi elles, 947 mille personnes affectées par les différents chocs seront ciblées par les acteurs humanitaires pour recevoir une aide d'urgence. Cela représente respectivement une diminution de 21 et 10 pour cent par rapport à la planification de 2021. Au total, 182 millions de dollars américains seront nécessaires pour cette réponse humanitaire, soit 7 pour cent de moins qu'en 2021. Cette diminution s'explique principalement par une amélioration de la sécurité alimentaire dans le pays suite à des récoltes relativement bonnes en 2021, malgré le fait que l'insécurité alimentaire continue de susciter la majorité des besoins, avec 1,4 million de personnes dans le besoin d'une assistance alimentaire. La réponse multisectorielle donne priorité aux besoins les plus aigus tout en prenant en compte les causes profondes des chocs pour une meilleure résilience des populations, et établit un lien avec le Nexus Humanitaire-Développement-Paix pour trouver des solutions durables et définitives à la vulnérabilité. Un accent particulier est également mis sur le renforcement de la redevabilité envers les personnes affectées et la protection des personnes les plus vulnérables dans tous les aspects de la réponse, y compris la protection contre l'exploitation et les abus sexuels. Je souhaite remercier les bailleurs de fonds qui ont soutenu la réponse au Burundi en 2021, et les appelle à renouveler leur soutien en 2022. Un financement robuste est nécessaire pour poursuivre la tendance positive amorcée de baisse des besoins humanitaires dans le pays. Damien Mama Coordonnateur Résident au Burundi Contexte et impact de la crise L'année 2021 a été marquée par une amélioration de la réduction des besoins humanitaires au Burundi. La survenance cyclique de catastrophes naturelles, le retour important de réfugiés burundais en provenance des pays voisins depuis le second semestre de 2020, la résurgence de certaines épidémies telles que le paludisme et la rougeole, ainsi que l'impact socio-économique de la pandémie de Covid-19 et la longue fermeture des frontières terrestres, n'ont pas permis de réduire considérablement les besoins humanitaires. Les différents chocs, en particulier ceux liés aux changements climatiques, continuent d'affecter des communautés vulnérables. En 2022, 1,8 million de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire, soit 13 pour cent de la population du Burundi. Parmi elles, 947 000 personnes parmi les plus vulnérables seront ciblées par l'assistance humanitaire. Cela constitue respectivement une diminution de 21 et 10 pour cent par rapport à 2021. Selon les

projections effectuées dans le cadre conjoint d'analyse intersectorielle (JIAF) de juillet 2021 pour l'élaboration du HNO qui présente les besoins humanitaires, la récurrence des catastrophes naturelles, de maladies à potentiel épidémique et les mouvements de population (y compris les déplacements internes et les rapatriements de réfugiés burundais) sont les principaux risques et facteurs des besoins humanitaires en 2022 au Burundi. Les besoins et risques sont toujours présents malgré la diminution observée du nombre de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire, notamment en raison de la diminution des besoins alimentaires à la suite de récoltes relativement bonnes. La détermination des personnes dans le besoin et des cibles est basée sur la sévérité des conditions humanitaires. Le niveau de sévérité mesuré sur une échelle de 1 à 53 permettant d'évaluer et de comprendre les vulnérabilités chez les différentes de population ayant des besoins humanitaires. En 2022, les personnes se trouvant dans les phases de sévérité 3 et plus, soit 947 000 personnes, seront ciblées par l'assistance apportée par les acteurs humanitaires. Dans le cadre de l'analyse conjointe intersectorielle (JIAF), les différents chocs, ainsi que leur impact et leur sévérité, ont été analysés en tenant compte des différences entre les différentes zones du pays. La majorité de ces personnes (62 pour cent) vivent dans les provinces de Muyinga, Kirundo, Makamba, Ruyigi, Karusi, Bujumbura, Rutana, Cibitoke, Rumonge, Cankuzo et Bubanza, classées au niveau 3 et plus sur l'échelle de sévérité des besoins. Malgré la baisse observée par rapport à 2020, la population burundaise continue de faire face à des risques majeurs. Ces provinces ciblées présentent un niveau élevé de sévérité des besoins en raison des impacts cumulés de plusieurs facteurs, notamment l'impact des catastrophes naturelles et des chocs climatiques, le niveau de insécurité alimentaire, ainsi que les mouvements de populations et l'accueil d'un nombre important de personnes rapatriées, qui se trouvent elles-mêmes dans une situation de vulnérabilité. Dans ces zones, les besoins urgents demandent en premier lieu une réponse d'urgence rapide pour sauver des vies et, dans un deuxième temps, la restauration des moyens de subsistance et le renforcement de la résilience. Pour plus d'informations sur les aspects méthodologiques et les calculs, ainsi que les causes sous-jacentes des changements par rapport à l'année précédente, prière de consulter le chapitre 1.2 sur les approches de la réponse, ainsi que la section sur les réponses sectorielles. De plus, le HNO 2022 présente une analyse complète de l'évolution des besoins dans le pays. Le changement climatique génère la plupart des besoins humanitaires au Burundi. En 2021, les catastrophes récurrentes, telles que les inondations répétitives, les pluies torrentielles accompagnées de vents violents dans certaines parties du pays et le déficit hydrique dans d'autres, ont entraîné des conséquences sur la vie des populations les plus vulnérables. Elles ont provoqué la majorité des déplacements internes de population ainsi que la destruction de champs et de stocks alimentaires, fragilisant ainsi la sécurité alimentaire. Au Burundi, 83 pour cent des déplacements internes sont causés par des catastrophes naturels. En 2021, ces catastrophes ont affecté plus de 94 000 personnes dans 14 des 18 provinces du pays et provoqué la totalité des déplacements internes au cours de l'année. Plus de 35 000 personnes ont été déplacées en 2021 à la suite de catastrophes naturelles et ont vu leurs conditions nutritionnelles, sanitaires et en matière de sécurité alimentaire déjà précaires se détériorer drastiquement. À la suite d'élections pacifiques qui se sont déroulées en 2020 et de l'appel au retour lancé aux réfugiés burundais par le Président de la République du Burundi élu en mai, les mouvements de retour ont fortement augmenté. Autour de 40 800 personnes sont rentrées au Burundi en 2020, avec une accélération des retours dans la deuxième partie de l'année. En 2021, les retours ont continué à augmenter. En 2021, 65 000 Burundais sont retournés dans leur pays d'origine, principalement en provenance de la Tanzanie, du Rwanda et de la RDC, mais aussi de l'Ouganda et du Kenya. Le contexte permettant aux réfugiés burundais de rentrer chez eux en toute sécurité et dignité et de se réintégrer dans leurs communautés d'origine s'est significativement complexifié en 2021, en raison du grand nombre de retours, de la vulnérabilité préexistante des communautés d'accueil et de l'insuffisance des ressources et des infrastructures pour faciliter leur accueil, ainsi que des effets socio-économiques de la pandémie de Covid-19. La pandémie de Covid-19 a affecté l'économie burundaise déjà marquée par une faible croissance au cours des dernières années, particulièrement à la suite de la fermeture des frontières et de la baisse des exportations des produits de base. Faisant partie des pays les moins avancés au monde et classé 185^e sur 189 pays sur le plan de l'indice de développement humain, le Burundi connaît un contexte économique fragile, dans lequel les perspectives de croissance à moyen terme restent modestes. Par ailleurs, le pays demeure vulnérable aux risques liés à la pandémie de Covid-19, figurant parmi les huit pays au monde les plus à risque sur la grille d'INFORM6. La tendance de ralentissement de la croissance économique, qui avait été observée en 2018 a été interrompue par le choc de la pandémie qui a contribué à augmenter l'incertitude. Les impacts négatifs de la pandémie continuent d'entraver le développement économique du pays et affectent l'ensemble du développement économique et humain du pays (par exemple dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'éducation). Les effets les plus durables sont particulièrement disproportionnés pour les groupes de population qui étaient déjà en situation de vulnérabilité. La Banque Mondiale prévoit une augmentation de la pauvreté, dont le taux pourrait passer à 87,5 pour cent de la population en 2027. Bien que les différents chocs aient eu un impact négatif sur l'ensemble des populations affectées, les personnes vivant avec handicap, ainsi que les personnes âgées et les personnes appartenant à des groupes minoritaires tels que les Batwa, sont souvent confrontées à des défis spécifiques qui les exposent davantage à des risques de protection. Dans le contexte des chocs au Burundi, l'expérience sur le terrain montre que les personnes en situation de handicap sont trop souvent négligées dans la planification, l'évaluation, la conception et la fourniture de l'assistance humanitaire. L'Équipe Humanitaire Pays (EHP) n'a pas systématiquement évalué l'impact des réponses aux besoins spécifiques des personnes vivant avec handicap, des personnes âgées et du groupe autochtone des Batwa.

Une action collaborative de la communauté humanitaire est nécessaire pour s'assurer que les personnes les plus affectées par les chocs ont accès à l'assistance de base et aux services spécifiques essentiels à leur survie, à leur relèvement et à leur résilience. Dans la réponse humanitaire de 2022, l'EHP et les autorités nationales devront fournir davantage d'efforts pour s'engager auprès des personnes vivant avec handicap et des autres groupes vulnérables, en évaluant systématiquement leur situation spécifique afin de déterminer l'impact physique et

psychologique des crises sur elles, leurs besoins spécifiques, et leur protection. Les différents chocs auxquels le Burundi fait face s'ajoutent aux difficultés structurelles, telles que l'accès aux services sociaux de base, qui continuent d'aggraver les besoins humanitaires du pays et d'affecter les communautés fragiles, en particulier les personnes rapatriées, les personnes déplacées internes, les réfugiés, ainsi que d'autres personnes vulnérables comme les personnes vivant avec un handicap. Même si la situation épidémiologique est restée relativement stable en 2021, le Burundi continue à faire face à la résurgence de maladies potentiellement épidémiques telles que la rougeole, le choléra et le paludisme. Le nombre d'épisodes de paludisme entre le 1er janvier et le 31 octobre 2021 est 30 pour cent supérieur à la même période en 2020. L'incidence de la rougeole reste également préoccupante avec plus de 500 cas signalés en 2021 à la fin octobre. Au total, six districts sanitaires se sont trouvés au-dessus du seuil épidémique depuis le début de l'année 2021. De plus, en novembre 2021, deux cas positifs de choléra ont été confirmés par les autorités sanitaires après 18 mois d'accalmie, rappelant que la partie occidentale du pays, traversée par la rivière Rusizi et le lac Tanganyika, qui est la plus densément peuplée du pays, reste endémique aux pathologies cholériques. Les résultats de la dernière analyse du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité alimentaire (Integrated Food Security Phase Classification-IPC) estiment que 9 pour cent de la population (près de 1,06 million de personnes) étaient en phase de crise alimentaire (phase 3 de l'IPC) en juin et septembre 2021, soit une augmentation de 37 pour cent par rapport à la même période en 2020. Une légère détérioration de la situation alimentaire a été observée au cours de la période de soudure (octobre à décembre 2021), avec 12 pour cent de la population en phase d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3). Les projections de l'IPC montrent par ailleurs une nouvelle amélioration pour la période de récolte de la saison 2022 entre janvier et mars 2022, avec 9 pour cent de la population en phase 3. Les catastrophes naturelles et les déplacements de population réduisent le niveau d'accès aux infrastructures sanitaires ainsi qu'aux infrastructures d'hygiène et assainissement, renforçant ainsi les risques de transmission de maladies d'origine hydrique. La pandémie de Covid-19 continue également à mettre une pression supplémentaire sur les services de santé et les infrastructures sanitaires, notamment en matière de ressources matérielles et humaines. Les analyses en matière de protection mettent en évidence que les défis de protection restent importants, complexes et interconnectés en 2022, avec plus de 310 000 personnes estimées être dans le besoin. L'exposition aux risques de protection, tels que les violences basées sur le genre, la déscolarisation, le travail des mineurs, et les mécanismes négatifs de survie, demeure importante en raison d'un accès limité aux services de base, des déplacements internes récurrents et du faible accès à des solutions durables offrant des opportunités de réintégration pour les personnes rapatriées et les PDI. Le manque de solutions durables risque d'entraîner de nouveaux mouvements de population. Les enfants, les adolescents et les femmes sont particulièrement exposés aux risques de protection, notamment aux violences basées sur le genre (VBG) et à la traite des personnes. Il est important de noter que même si les femmes et les filles sont toujours à risque de VBG, le recensement des cas reste très partiel du fait du sous-rapportage dû aux contraintes sociales. L'accès aux services de prise en charge des survivantes de VBG reste limité. Aussi, la santé reproductive, y compris concernant le planning familial des femmes et des filles ainsi que leur autonomisation, demeure problématique dans l'ensemble du pays. Malgré le rôle essentiel qu'elles jouent pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, les femmes restent confrontées à un accès inéquitable aux facteurs de production, tels que la propriété foncière. Les personnes vivant avec handicap et la minorité marginalisée des Batwa sont particulièrement affectées et éprouvent des besoins spécifiques de protection par exemple la prise en charge, l'autonomisation et la stigmatisation. Lire l'intégralité du rapport de réponse humanitaire (HRP) pour l'année 2022